

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 janvier 2026

***L'INNOVATION EN NUTRITION ANIMALE :
UN PILIER EN FAVEUR DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE***

A l'occasion des deuxièmes Rencontres de la Nutrition Animale, organisées conjointement le 29 janvier 2026 par l'AFCA-CIAL, La Coopération Agricole Nutrition animale et le SNIA, les trois organisations réaffirment la place de l'innovation, de l'investissement et de la compétitivité pour renforcer la souveraineté alimentaire de la France.

Dans un contexte marqué par les changements économiques, climatiques et géopolitiques, le secteur de la nutrition animale s'engage au sein des filières végétales et animales françaises. La nutrition animale joue un rôle déterminant pour permettre aux éleveurs français de produire durablement, sur l'ensemble des territoires. Reconnue également à l'international, la nutrition animale française se distingue par sa recherche et son savoir-faire qu'elle exporte dans de nombreux Pays.

Un soutien fidèle à l'élevage et à son redéploiement sur les territoires en France.

Aux côtés des éleveurs, le secteur de la nutrition animale accompagne le maintien, la modernisation et le développement des élevages afin de répondre à la diversité des marchés et des attentes sociétales. En mobilisant des solutions nutritionnelles innovantes, il contribue à la performance économique, environnementale et sanitaire des filières. L'ancrage territorial est au cœur de cette démarche et s'incarne tant dans la proximité des usines d'aliments pour animaux avec les bassins d'élevage que dans leur approvisionnement en matières premières : un maillage industriel au plus près des fermes et 73 % des matières premières valorisées d'origine française qui contribuent à la résilience de l'activité.

Chaque jour, les entreprises travaillent à optimiser les coûts de production et les émissions liées à la fabrication et au transport. Même en période de tension, elles agissent pour assurer la continuité des livraisons des élevages et à leur niveau, contribuent ainsi au bon fonctionnement de la chaîne alimentaire.

Des propositions concrètes pour renforcer la compétitivité

La souveraineté suppose une capacité à produire, à transformer et à exporter dans des conditions économiquement attractives. Le secteur appelle à une évolution du cadre réglementaire, passant d'une logique de contrainte à une logique d'incitation à la production.

Cet enjeu majeur commence par la sécurisation et le développement des approvisionnements en matières premières et en additifs essentiels pour lesquels l'Europe est majoritairement dépendante des importations.

Ainsi face à des dépendances extra-européennes croissantes, un plan d'investissement dans des outils industriels de production d'additifs nutritionnels essentiels, s'avère indispensable. La production massive de protéines végétales compétitive en France reste également un enjeu majeur pour répondre à la demande des filières animales.

D'autres mesures plus immédiates sont également portées par le secteur pour plus de compétitivité.

Le transport des produits est un levier important qui peut encore être amélioré notamment par l'optimisation de la charge utile des camions afin de limiter les flux tout en réduisant l'empreinte carbone.

Elles militent également pour la reconnaissance des travaux professionnels à l'image des méthodes professionnelles de calcul de l'empreinte carbone ainsi que la valorisation économique des performances environnementales permises par l'innovation.

Elles appellent à une simplification globale de la réglementation française et européenne applicable au secteur afin de favoriser l'innovation tout en allégeant la charge administrative qui pèse sur les entreprises.

Des investissements indispensables pour l'avenir

La modernisation des outils industriels, la décarbonation, la R&D nécessitent des investissements majeurs. Or, les capacités d'autofinancement du secteur restent très limitées. Les trois organisations appellent à la mise en place de dispositifs économiques incitatifs, tels qu'un suramortissement ciblé, afin de soutenir durablement l'investissement productif ou encore l'identification du secteur dans les dispositifs de soutien de la recherche.

Investir dans la nutrition animale, c'est investir dans la souveraineté, l'innovation et l'avenir de l'élevage français.

A propos de l'AFCA-CIAL :

Acteur majeur du secteur de la nutrition animale depuis plus de 80 ans, l'AFCA-CIAL représente les entreprises spécialisées dans la complémentation de la nutrition des animaux : fournisseurs d'additifs et d'ingrédients fonctionnels, fabricants de prémélanges, fabricants d'aliments complémentaires et membres associés. Avec plus de 130 entreprises adhérentes, l'AFCA-CIAL représente la quasi-totalité de la profession en France.

L'AFCA-CIAL, syndicat reconnu aux niveaux français et européen, promeut une nutrition animale responsable impliquant les entreprises du secteur dans la sécurité sanitaire, la nutrition-santé, le bien-être des animaux et la durabilité de la filière. Elle est au service de ses adhérents pour mieux répondre à leurs enjeux de compétitivité et de souveraineté et à ceux de l'élevage.

Retrouvez [ici](#) le rapport d'activité de l'AFCA-CIAL, ses engagements, actions et réalisations

À propos de La Coopération Agricole Nutrition animale :

La Coopération Agricole Nutrition animale, branche métier de La Coopération Agricole, fédère et représente les entreprises coopératives de nutrition animale. Avec 42 groupes coopératifs, La Coopération Agricole représente 60% de la production française d'aliments composés pour animaux.

Face aux défis économiques, sanitaires et climatiques de l'élevage, elle accompagne ses adhérents pour développer et faire valoir la contribution positive du métier à une alimentation saine, sûre, durable, respectueuse de l'environnement et diversifiée des animaux. Partenaire incontournable des filières de production végétales et animales, elle est actrice de la stratégie de ces filières et de la complémentarité animal/végétal.

Retrouvez [ici](#) le rapport d'activité de LCA NA, ses engagements, actions et réalisations.

À propos du SNIA :

Créé en 1971, le SNIA, Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale, est un syndicat professionnel rassemblant 100 entreprises adhérentes. Au cœur des enjeux de la performance des élevages, grâce à une alimentation sur mesure et de qualité, la nutrition animale est un secteur de référence dans le panorama agricole français, au carrefour des productions végétales et animales.

Engagé en RSE au niveau sectoriel depuis 2021, le SNIA accompagne ses entreprises adhérentes vers une performance multicritères, à la fois technique, économique, environnementale, sanitaire et sociale.

Retrouvez [ici](#) le rapport intégré du SNIA, ses engagements, actions et réalisations

Contacts presse :

AFCA : Claire Laurent - claire.laurent@afca-cial.org

LCA : Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77

SNIA : ADOCOM-RP - adocom@adocom.fr - 01 48 05 19 00